



Réforme des aides d'État à la création/reprise d'entreprise

**Chômeurs et bénéficiaires de minima sociaux
créateurs/repreneurs**

**Passage du système EDEN/chéquiers conseils au
nouveau système NACRE
(Nouvel Accompagnement pour la Création et la
Reprise d'Entreprise)**



A compter du 1^{er} janvier 2009,

les chéquiers conseils ne sont plus accordés par les DDTEFP

(les chéquiers en cours demeurent valables, pour les 2 mois à compter de leur date d'émission).
Aucune nouvelle avance remboursable EDEN n'est accordée par les mandataires.

**EDEN et les chèques conseils sont remplacés France entière par le dispositif
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'entreprise)
qui permet de faire plus et mieux pour les chômeurs et bénéficiaires de minima
sociaux créateurs et repreneurs d'entreprise.**

NACRE en quelques mots

- **L'accès à des conseils, qui était permis par les chéquiers conseils, demeure et est étendu** : des organismes labellisés par l'Etat et la Caisse des Dépôts accompagnent le parcours du créateur avant la création/reprise de son entreprise, dans le montage de son projet, puis dans la structuration financière du projet et la négociation avec les banques. Cet accompagnement se poursuit jusqu'à trois ans après la création de l'entreprise. L'appui à l'émergence des projets de création/reprise d'entreprise reste assuré par le service public de l'emploi.
- **Le créateur/repreneur a le libre choix de l'organisme labellisé qui l'accompagne.** Il conclut avec lui un contrat d'accompagnement création/reprise d'entreprise NACRE qui organise son parcours.
- **Des achats d'expertises spécialisées avec l'aide de l'Etat sont possibles dans le cadre du parcours** afin d'optimiser la préparation et le développement de l'entreprise créée/reprise.
- **Le parcours prévoit un appui systématique pour obtenir un partenariat avec une banque.**
- **Un prêt à taux zéro NACRE, qui remplace l'ancien prêt EDEN, peut être accordé** pour aider à la création/reprise de l'entreprise. Ce prêt, d'un montant pouvant aller jusqu'à 10.000 euros, doit être couplé avec un prêt bancaire.

DISPOSITIF NACRE ORGANISMES CONVENTIONNES OU EN VOIE DE CONVENTIONNEMENT (cette liste sera complétée au fur et à mesure des conventionnements)			
AIN	Bugey Initiative	Bugey Plaine de l'Ain	04 79 81 40 82
	Entreprendre Ain		04 74 21 88 07
	Voltaire Initiative	Pays de Gex Bellegarde Haut Bugey	04 50 42 65 20
ARDECHE	Chambre des Metiers	Ardèche méridionale	04 75 07 54 00
	CCI Nord Ardèche (Annonay)	Ardèche verte	04 75 69 27 27
	Cabinet In Extenso	Ardecche verte Annonay	04 75 33 11 11
DROME	Chambre Commerce Industrie	Drôme-Ardèche centre	04 75 75 70 00
	Chambre des Metiers Drôme Romans	Drôme des collines Royans Vercors	04 75 05 88 00
	Val de Drôme Initiative	Diois Vallée de la Drôme	04 75 25 62 87
ISERE	Cabestan	Région Rhône Alpes	04 86 68 70 70
	Chambre des Metiers Isère Vienne	isère rhodannienne Bièvre	04 74 57 54 17
	CCI Grenoble	Bassin Grenoblois centre Isère	04 76 28 27 78
	Nord Isère Initiative	Nord Isère	04 74 95 31 95
	Cabinet Sadec	Nord Isère	04 74 28 33 31
LOIRE	CCI du Roannais	Loire Nord	04 77 44 54 64
	Chambre des Métiers	Saint Etienne Montbrison Loire sud	04 77 92 38 00
	Loire Initiative	Loire sud Roannais	04 77 44 54 84
RHONE	A D L	Grand Lyon centre et nord	04 78 85 22 22
	AGF SCOP	Région Rhône Alpes	04 78 53 08 06
	ASPIE	Est lyonnais	04 78 21 50 18
	Créa Plus	Rhône sud et Ouest	04 74 53 53 76
	Créons Scop	Grand Lyon centre et nord	04 78 30 89 85
		Rhône sud et Ouest	
	Créons association	Grand Lyon centre et nord	04 78 39 93 08
		Beaujolais	
	EGEE	Région Rhône Alpes	04 37 65 16 00
	Rhône Développement Initiative	Grand Lyon centre et nord	04 37 28 68 68
		Beaujolais	
		Rhône sud et Ouest	
	Scop Cap Services	Rhône Sud et Ouest	04 72 84 60 50
	Scop Elycoop	Est Lyonnais	04 72 81 96 01
SAVOIE	CCI de la Savoie	Espace Metropole Savoie	082 022 73 73
HAUTE SAVOIE	CCI de Haute Savoie	Bassin annecien Albanais Usses	04 50 33 72 00
		Chablais	
		Genevois Haut Savoyard	
	Mission Cadres	Faucigny - Pays du Mont Blanc	04 50 36 70 97